



COMMUNE DE POURCIEUX

Objectif zéro pesticide dans le village

L'herbe spontanée en ville est bien souvent associée à tort à la notion de saleté. Pour l'éradiquer, les collectivités utilisent bien souvent des pesticides, solution la plus simple et la plus efficace. Or cette végétation présente naturellement, est utile à bien des égards ; certaines de ces plantes sont comestibles, médicinales, favorisent la biodiversité et embellissent nos ruelles et espaces verts.

Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer que les pesticides représentent des risques, même à très faible dose, sur la santé humaine et l'environnement.

Zoom sur les nouvelles méthodes d'entretien

Les pieds de massifs sont recouverts de paillage, tels que le broyage de roseaux ou de la pouzzolane (roche volcanique poreuse) pour éviter de désherber chimiquement et par la même occasion diminuer l'arrosage.

Le désherbage manuel est généralisé sur l'ensemble des espaces et notamment au niveau de la voirie (caniveaux, trottoirs et pieds de murs).

Des plantes couvre-sol³ sont implantées. Ces plantes s'étalent sur le sol sans prendre de hauteur ou peu. Elles permettent ainsi de limiter la présence d'herbes et donc le désherbage. En témoignent les Cystes, rue de la Gare, plantes couvre-sol méditerranéenne, peu exigeante en eau dont la floraison s'étend d'avril à juillet.

Un système de brosse fixée sur la débroussailleuse permet d'intervenir sur les surfaces pavées.

Le désherbage thermique est utilisé, très localement, comme au cimetière, au terrain de boule et sur la voirie. Cet entretien nécessite plus de passage, là où on passait 3 fois en chimique il faut compter 4 fois plus de passages avec ces nouvelles méthodes.

Quelques chiffres

60, c'est le nombre de molécules différentes de pesticides retrouvées dans l'Arc et ses affluents ces trois dernières années.

75 000 tonnes, c'est la quantité de pesticides utilisée en France chaque année. La France est le 1^{er} pays européen consommateur de pesticides et le 4^e au niveau mondial.

93 %, c'est la proportion de rivières contaminées par les pesticides en France.

5 000 tonnes, c'est la quantité de pesticides utilisés par an en France dans les jardins et dans les potagers.

La commune de Pourcieux soucieuse de répondre aux préoccupations liées à l'environnement, la santé de ses agents et de ses habitants, la faune et la flore, ainsi que la préservation de la ressource en eau, s'est lancée dès 2013, en partenariat avec le SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc)

dans une démarche d'abandon des produits phytosanitaires ou pesticides. Cette décision permet, par ailleurs, d'anticiper la future interdiction des pesticides en ville¹.

Désormais sur la commune, la binette, le sarcloir, la débroussailleuse et le thermique sont les principaux outils utilisés pour désherber. On paille² les massifs, on végétalise et on laisse également pousser un peu plus qu'avant.

Avec ces nouvelles méthodes d'entretien, la commune a abandonné l'usage des pesticides sur pratiquement tous ses espaces. Le seul lieu où est encore utilisé à faible dose ce type de produits provisoirement est le cimetière. Les herbes folles dans ce lieu sont pour certains le signe d'abandon des lieux.

En conclusion, la présence d'herbe en bord de trottoir ou dans un espace public n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées.

Ce nouveau mode d'entretien nécessite plus de temps et plus de moyens. Il est donc bien évident que pour conforter l'objectif zéro pesticide, votre adhésion et une meilleure acceptation de la végétation spontanée dans le village sont indispensables.

Vous pouvez également participer à la démarche de la commune, et apprendre à vous passer de ces produits. Pour vous aider, un livret et des fiches thématiques sur les méthodes naturelles aux jardins sont disponibles en mairie. Le livret "Jardiner sans pesticide" et les jardifiches peuvent être téléchargés sur le site internet :

<http://www.saba-arc.fr/Quelques-conseils-et-solutions.html>

Petite question : Savez-vous quelle molécule pesticide est la plus retrouvée dans l'Arc ?

Réponse : Le glyphosate, la matière active de désherbants fréquemment utilisés par les particuliers, les collectivités, les agriculteurs, les gestionnaires de voiries et des voies ferrées.

¹À partir du 1^{er} janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires (hors produits de bio contrôle, produits AB et produits à faibles risques) sera interdit pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries (trottoirs), dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Pour les particuliers, la vente en libre-service sera interdite au 01/01/2017 et l'interdiction d'utilisation avancée au 01/01/2019.

²Le paillage permet de recouvrir le sol avec des **matériaux d'origine végétale** (tontes de pelouse, feuilles mortes, écorces de bois...) ou des **matériaux d'origine minérale** (sable, gravier, galet...). Celui-ci permet de mieux retenir l'eau, de nourrir le sol, de limiter la pousse d'herbes non désirées, de limiter les variations de température et d'humidité.

³Les plantes couvre-sol sont des plantes qui croissent de manière à former un tapis végétal dense. Elles permettent ainsi de limiter la prolifération des herbes indésirables, elles réduisent également l'évaporation de l'eau au niveau du sol.

Aurélien TRANSON
Chargé de mission « pollutions diffuses »
Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc
13530 TRET

Carlo CASADO
Responsable Services Techniques

83470 POURCIEUX